



Communiqué de presse  
Le 22 janvier 2016

## Agir pour une meilleure qualité de l'air !

### Lancement de la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère en Île-de-France

La première réunion du comité stratégique de pilotage co-présidé par le Préfet de région et le Préfet de police s'est tenue le 22 janvier 2016 afin de lancer la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) en Île-de-France.

Pour le préfet de région, Jean -François Carencio : « Cette révision permettra d'introduire de nouvelles dispositions en faveur d'une reconquête rapide de la qualité de l'air, enjeu sanitaire majeur qui concerne l'ensemble des franciliens ».

Un comité stratégique de pilotage (COFIL) composé par des représentants de l'État, des collectivités territoriales, des acteurs du monde associatif, des experts et des représentants d'activités émettrices de polluants se réunira quatre fois au cours de l'élaboration du projet dans un objectif de concertation afin d'entériner les décisions prises (lancement de la révision du PPA, validation de l'état initial, validation des actions, validation du projet de PPA avant enquête publique).

« La concertation c'est la méthode qui s'impose » a précisé le préfet de région. « J'attends de tous les acteurs des propositions concrètes pour aboutir, à la fin de l'année 2016, à un plan de protection de l'atmosphère ambitieux et partagé ; mon but, mieux respirer en Île-de-France. Nous devons permettre aussi aux collectivités locales d'agir et tout cela doit se faire ensemble et de manière partagée : les collectivités locales et les associations présentes ainsi que les professionnels ont validé cette ambition et cette démarche. ».

Des ateliers sectoriels sont créés afin d'associer de manière opérationnelle les acteurs locaux à la définition finale et précise des actions. La priorité est d'associer le plus en amont possible l'ensemble des acteurs : collectivités locales, acteurs des secteurs des transports, acteurs industriels, agricoles, santé, résidentiel et tertiaire.

La concertation du public en amont de l'enquête publique sera effectuée en liaison avec la CNDP.

Les collectivités locales, acteurs majeurs de la qualité de l'air, seront associées très étroitement à ces travaux.

Ce projet de révision s'inscrit pleinement dans la dynamique pour la reconquête de la qualité de l'air lancée par Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, et vient compléter les dispositions nouvelles que la loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit (Zones à Circulation Restreinte, Plans Climat Air Energie Territoriaux), ainsi que l'appel à projet national Villes Respirables en 5 ans.

Pour rappel : le 1<sup>er</sup> PPA d'Île-de-France date de 2006 et a été révisé en 2013. Il a déjà porté ses fruits, puisque l'on a constaté une baisse de la concentration des polluants dans l'air francilien. :

- Les concentrations moyennes en particules PM10 ont baissé de près de 20 % sur les 15 dernières années ;
- Sur la même période, les concentrations en dioxyde d'azote ont baissé de plus de 30 % en fond urbain ;
- Les niveaux de dioxyde de soufre ont été divisés par 40 depuis les années 50 et sont depuis plusieurs années en dessous des limites de détection.

#### Pour en savoir plus :

[ppa-idf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ppa-idf@developpement-durable.gouv.fr)



#### Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France / 01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

Twitter : [https://twitter.com/prefet75\\_IDF](https://twitter.com/prefet75_IDF) / Google

+ : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>